



COMMUNE DE
MARCHIN

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément aux articles L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la séance du Conseil communal qui se tiendra en la

Salle du Conseil

Rez-de-Chaussée de l'Administration communale
rue Joseph Wauters, 1A

le lundi 30 mai 2022 à 20 heures

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. FINANCES - Compte communal 2021 - APPROBATION
2. FINANCES - Compte 2021 de la Fabrique d'église protestante et évangélique de Huy - APPROBATION
3. INTERCOMMUNALES (RESA) - AGO du 25 mai 2022 - RATIFICATION
4. INTERCOMMUNALES (CILE) - AGO du 16 juin 2022 - DÉCISION
5. INTERCOMMUNALES (AIDE) - AGO du 16 juin 2022 - DÉCISION
6. INTERCOMMUNALES (Intradel) - AGO du 23 juin 2022 - DÉCISION
7. INTERCOMMUNALES (CHR de Huy) - AGO du 27 juin 2022 - DÉCISION
8. INTERCOMMUNALES (iMio) - AGO du 28 juin 2022 - DÉCISION
9. INTERCOMMUNALES (ECETIA) - AGO du 28 juin 2022 - DÉCISION
10. INTERCOMMUNALES (SPI) - AGO du 28 juin 2022 - DÉCISION
11. INTERCOMMUNALES (Enodia) - AGO du 29 juin 2022 - DÉCISION
12. INTERCOMMUNALES (Neomansio) - AGO du 30 juin 2022 - DÉCISION
13. SPORTS - Régie Communale Autonome Centre Sportif Local - Démission - PRISE D'ACTE

14. SPORTS - Régie Communale Autonome Centre Sportif Local - Comptes 2022 - Ratification du rapport du réviseur - PRISE D'ACTE
15. MARCHÉS PUBLICS - Fourniture et pose d'un linoléum au pavillon Alexandre - APPROBATION
16. ENSEIGNEMENT - Acquisition d'écrans numériques pour les implantations de Belle-Maison et Sur les Bruyères - APPROBATION
17. INFORMATIQUE - Équipement informatique salle du Conseil - APPROBATION
18. LATITUDE 50 - Centre Wallon des Arts du Cirque et de la Rue - Demande de subvention à la FWB pour Agora, bureaux et salle de résidence - ACCORD DE PRINCIPE
19. GAL Pays des Condruses - Projet "Vélo sans âge" - Convention de mise à disposition d'un triporteur - DÉCISION
20. FESTIVITÉS - Journée des Marchinois 2022 - Provision des caisses et désignation des responsables - DÉCISION
21. Informations du Collège communal - INFORMATION
22. PROCÈS-VERBAL de la séance précédente - APPROBATION

HUIS CLOS

- HC1 – ENSEIGNEMENT - Démission - RATIFICATION
- HC2 – ENSEIGNEMENT - Désignations à titre temporaire – RATIFICATION
- HC3 – GRADES LÉGAUX - Fixation de l'ancienneté pécuniaire du directeur général - DÉCISION

Fait à Marchin, le 20 mai 2022,

PAR LE COLLÈGE,

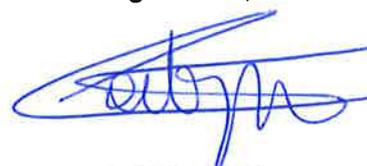
Le Directeur général,



Michel THOMÉ



Le Bourgmestre,



Adrien CARLOZZI